

# Saint-Gervais-d'Auvergne ne veut pas perdre sa perception

La perception installée dans la maison des services publics de Saint-Gervais-d'Auvergne pourrait bientôt fermer, c'est l'objet de la consultation des maires menée par la Direction Départementale des Finances Publiques. «**Une injustice pour cette commune rurale** dit le Maire.»

- Par Cyrille Genet. Publié le 31/03/2016 | 18:41, mis à jour le 31/03/2016 | 18:41



L'information avait commencé à circuler, elle est devenue officielle lorsque le Directeur Départemental des Finances Publiques du Puy-de-Dôme est venu en discuter sur place mercredi matin. "Nous sommes en phase de consultation" explique Karine Bremaud, chef de cabinet du Directeur Départemental des Finances Publiques.

Un coup de massue pour le Maire de Saint-Gervais-d'Auvergne, Michel Girard (SE) qui ne comprend pas ce revirement de l'Etat. Pour lui nomination il y a 6 mois sur place d'un inspecteur divisionnaire des Finances Publiques avait été le signe de renforcement du rôle que l'on voulait donner à la perception.

D'autant que Saint-Gervais, 1300 habitants, a pu bénéficier du plan "1000 maisons de services au public" décidé lors du comité interministériel du 13 mars 2015. Labellisées par les préfets de département, après concertation avec les élus locaux – en particulier les maires – et les opérateurs, les maisons de services au public doivent assurer le premier lien entre les usagers et les partenaires signataires tels que notamment Pôle Emploi, les caisses d'allocation familiale, d'assurance maladie, de retraite, de mutualité sociale agricole, La Poste, GrDF ou des opérateurs locaux.

Pour Michel Girard, "la perception, c'est le service public le plus important de la commune, avec 4 agents de l'Etat, pour gérer les finances de 2 communautés de communes (Pionsat et Saint-Gervais), alors qu'il y a une cinquantaine d'exploitations agricoles et 90 entreprises sur la commune. C'est une grande injustice, pensez aux personnes âgées qui ne savent pas comment remplir leur feuille d'impôts, et qui ont besoin d'un conseil".

Mais désormais "il faut faire avec la nouvelle coopération intercommunale qui va naître sur le canton de Saint-Eloy-les Mines. Il ne serait plus nécessaire de conserver les perceptions de Saint-Gervais et Montaigut distantes d'au moins 25 kilomètres pourtant" s'inquiète Michel Girard.

Il appelle les habitants de sa commune à manifester vendredi de 11 heures à midi devant la mairie, aux côtés du conseiller départemental et des élus des communes environnantes qui se sont mobilisées.

La décision finale sera prise par le ministre des Finances Publiques, car c'est toujours un arrêté ministériel qui valide la réorganisation des services.



## Plus de 60 participants lors de ce 1er rassemblement

En réaction à cette annonce de suppression de la perception, à l'initiative de la mairie de St Gervais, des élus des communes voisines et du collectif de Défense et de développement des services publics en Combrailles (CDDSP Combrailles).

Dans une brève intervention, après celles des élus, Michel Chignier a rappelé, au nom du Collectif Services Publics, comment cette mesure prise contre les habitants de ce secteur rural s'inscrit dans une politique générale du gouvernement qui préfère distribuer des milliards sans contrepartie aux grandes entreprises et tailler dans la dépense publique. Après les transports, la Poste, les écoles... ces politiques de casse des services publics, comme celle de la casse du code du travail doivent être combattues par les usagers. Rendez-vous est pris dès lundi 4 avril sur le marché de st Gervais pour appeler les habitants à exprimer leur opposition à ce coup de force. **La taille de notre secteur rural, les besoins de l'économie et ceux de nos populations justifient pleinement le maintien de deux pôles de trésorerie à Montaigut et à St Gervais**, il faut juste organiser leur mise en synergie et leur complémentarité (l'AG du CDDSP de samedi 2 avril reviendra sur cette situation)